



Réforme du bac : les épreuves de contrôle continu, au coeur du bras de fer entre les syndicats et Blanquer

Dans le contexte social actuel qui oppose le ministre de l'Education, Jean-Michel Blanquer, aux syndicats d'enseignants, ces derniers ont une arme de poids : les nouvelles épreuves de contrôle continu du bac. Elles doivent se dérouler entre le 20 janvier et fin février pour les élèves de première (épreuves d'histoire-géographie et de langues vivantes pour la voie générale ; mathématiques pour la voie technologique).

Alors que des négociations s'ouvrent, ce lundi, sur les revalorisations envisagées en lien avec la réforme des retraites, la quasi totalité des syndicats - douze au total, de la FSU au SNALC - ont demandé, vendredi, leur report. « Rien n'est prêt, déplorent-ils. Les problèmes matériels ne cessent de s'accumuler, les sujets ne correspondent pas aux savoirs travaillés par les élèves, les grilles d'évaluation sont complexes ». Le président du SNALC, Jean-Rémi Girard, évoque ainsi « une multitude de facteurs qui bloquent, au-delà de l'opposition (à) la réforme du lycée et du bac ». Les banques de sujets sont « compliquées à utiliser », « on ne peut télécharger les sujets qu'un par un, alors qu'il y en a quelques centaines », explique-t-il. Le temps de correction et la rémunération sont jugés insuffisants. Quant à la dématérialisation, avec des scanners qui numérisent 80 à 100 copies à la minute, elle fait craindre « des accidents industriels dans pas mal d'établissements scolaires ».

Comme d'habitude

L'inquiétude monte aussi chez certains lycéens : « Les profs nous disent qu'on n'est vraiment pas prêts pour ces épreuves, ils veulent absolument enlever ces notes de contrôle continu, car ils savent qu'elles vont faire chuter notre moyenne, confie Inès, élève de première dans l'académie de Versailles. Notre prof d'anglais nous a déjà dit qu'elle ne corrigerait pas les copies. »

Du côté des chefs d'établissement, les inquiétudes portent surtout sur les risques de perturbation des épreuves. « Les dysfonctionnements initiaux sont aujourd'hui pratiquement tous réglés ou en voie de l'être, selon Philippe Vincent, à la tête du principal syndicat de proviseurs, le SNPDEN. L'organisation ne posera aucun problème. La seule incertitude qui existe encore, c'est la capacité du système à absorber plus d'un million de copies et 10.000 correcteurs dans un temps relativement restreint. » Jean-Michel Blanquer a fait savoir, vendredi soir, au SNPDEN que, si des proviseurs ne peuvent pas recourir à la numérisation, ils pourront faire comme d'habitude, en remettant directement les copies aux correcteurs sans passer par la voie numérique.

Vers plus de contrôle continu

Les perturbations des épreuves pourraient prendre différentes formes : refus d'enseignants de choisir des sujets dans la banque d'épreuves, grève de la surveillance ou refus de correction. Tous les chefs d'établissement ont en tête les conditions rocambolesques du déroulement du bac, en juin dernier. Selon une enquête du SNPDEN réalisée auprès des trois-quarts des lycées de l'académie d'Aix-Marseille, « 56 % d'entre eux affirment que les salles des profs bruissent de mots d'ordre divers et variés, indique Philippe Vincent. Les perturbations peuvent donc être relativement conséquentes, au moins en termes d'effets d'annonce. »

Jean-Michel Blanquer assurait pourtant, la semaine dernière, au Sénat, ne pas avoir d'inquiétude « pour l'immense majorité des établissements ». « Là où pourraient survenir des problèmes, c'est dans les établissements marqués par un mouvement de contestation sociale, lié d'ailleurs souvent à d'autres sujets, estime le ministre. Refuser de corriger constitue un acte de grève qui n'est pas anodin, car corriger fait partie des obligations de service. Le problème ne se posera pas dans la plupart des cas. » Mais le ministère de l'Education « s'organise pour faire face aux éventuels problèmes », a-t-il concédé.

Ces perturbations plaident, selon Philippe Vincent, pour « du contrôle continu classique, sans épreuve particulière, au fil de l'eau, pour au moins 40 % du bac ». Une évolution redoutée par les opposants à la réforme de Jean-Michel Blanquer qui ne veulent justement pas d'un « bac local ».